

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Procureur et la Police neuchâteloise communiquent:

Accident sur un passage à niveau à la Sagne

Un automobiliste a été gravement blessé lors d'une collision avec une automotrice des TransN survenue le 7 août 2015 vers 15h45 sur un passage à niveau à La Sagne

Vendredi 7 août 2015 vers 15h45, un homme âgé de 48 ans et domicilié à la Sagne circulait au volant de son véhicule sur la route reliant les Ponts-de-Martel et La Sagne en direction de La Sagne. Alors qu'il avait tourné à droite pour s'engager sur le passage à niveau dit "du Marmoud" sans barrière mais équipé d'une croix de St-André et d'une signalisation lumineuse, il a été heurté par l'automotrice des TransN arrivant également depuis les Ponts-de-Martel.

Gravement blessé, l'automobiliste a été pris en charge par les ambulanciers du SIS des Montagnes et le SMUR avant d'être hélicopté par la REGA sur l'Hôpital de l'Île à Bern.

L'intervention a nécessité la coupure de la ligne de train et des bus de remplacement ont été mis en place.

Une enquête a été ouverte par le procureur de permanence pour déterminer les causes et circonstances de cet accident.

Neuchâtel, le 7 août 2015

Yanis Callandret
Procureur
Parquet régional de Neuchâtel
032/ 889 9000
www.ne.ch/autorites/PJNE

Cap Bertrand Mollier
OPJ
Police neuchâteloise
032/ 889 9000
www.ne.ch/police